



**3^{ÈME} SOMMET
CULTURE DE CGLU**
BUENOS AIRES
3-5 AVRIL 2019

**Les villes à la tête
des actions sur le rôle
de la culture dans le
développement durable**

DISCOURS
6 AVRIL 2019

MME **CHANTAL LAURIETTE**
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DU
PATRIMOINE, BAIE-MAHAULT





Bonjour.

Permettez-moi de vous présenter les membres de notre délégation venue de Baie-Mahault, une commune au centre de la Guadeloupe. C'est cette ville qui sera l'objet de mon exposé :

- Mme Célia HATCHI-MIMIETTE, élue déléguée à la Culture et à l'Education
- Mme Dalila Jocelyne EUSTACHE, élue déléguée à la Coopération et aux relations internationales

Quant à moi, Chantal LAURIETTE, Directrice des Affaires Culturelles.

Mme Le Maire, Hélène POLIFONTE, empêchée vous présente toutes ses excuses.

Mon exposé tient en trois axes. D'abord, je vous présenterai les éléments de notre patrimoine aussi bien naturel que culturel, sous une forme énumérative. Puis, dans la seconde partie de mon exposé, je ferai ressortir les moyens mis en œuvre pour sa valorisation, sa préservation et sa protection pour une meilleure transmission aux générations futures. Enfin, c'est également l'occasion de vous énoncer les réflexions que nous menons sur des projets futurs pour assurer l'intégration du patrimoine dans le développement de notre territoire.

»» NOTRE PATRIMOINE CULTUREL RENVOIE À NOTRE HISTOIRE À LA FOIS DRAMATIQUE — PARCE QUE LIÉE AUX SOUFFRANCES ET MALHEURS DU SYSTÈME ESCLAVAGISTE QUI LUI A ÉTÉ IMPOSÉ — ET RICHE DE L'APPORT DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES QUI ONT FORMÉ SA POPULATION.

Evoquer le **patrimoine culturel**, c'est avant tout situer notre commune dans son environnement géographique. Baie-Mahault est l'une des 32 communes de la Guadeloupe qui elle-même est un archipel composé de six (6) îles.

Département français dans la Caraïbe, la Guadeloupe est aussi une Région Ultra Périphérique de l'Europe. Récemment, notre Région Guadeloupe a intégré l'Organisation des États de la Caraïbe Orientale.

La Guadeloupe donne l'image d'un papillon posé sur la mer.

La commune s'étend sur plus de 46 km², faisant la jonction entre, la Basse-Terre et la Grande-Terre. Son littoral est composé essentiellement de mangrove sur une superficie d'environ 120 hectares.

Grâce à sa flore et sa faune, la mangrove constitue un élément au sein de la biodiversité et de l'écosystème du Grand-Cul et du Petit-Cul-de-Sac-Marin, qui sont les limites maritimes de Baie-Mahault. Plus à l'intérieur des terres, le sol riche et particulièrement plat, a été très tôt une source de richesses agricoles, ce qui a permis l'implantation de plantations et de cultures vivrières.



»» NOTRE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL TIENT UNE PLACE TRÈS IMPORTANTE DANS NOTRE QUOTIDIEN. IL EST NOUS DANS TOUTES SES COMPOSANTES : NOTRE SAVOIR-ÊTRE, NOTRE SAVOIR-VIVRE, NOS US ET COUTUMES, NOS GOÛTS CULINAIRES...

Notre **patrimoine culturel**, renvoie directement à notre histoire à la fois dramatique et riche :

- Dramatique parce que liée aux souffrances et aux malheurs du système esclavagiste qui lui a été imposé ;
- Riche de l'apport des différentes composantes qui ont formé sa population. Cela illustre notre diversité, notre multiculturalisme.

Arrêtons-nous au Patrimoine Culturel Immatériel,

Comme pour toutes les Régions, notre Patrimoine Culturel Immatériel tient une place très importante dans notre quotidien. Il est **nous** dans toutes ses composantes : notre savoir-être, notre savoir-vivre, nos us et coutumes, nos goûts culinaires...

Toutes les composantes de notre île convergent autour de notre culture créole. Langue vernaculaire, le créole est utilisé aux côtés du Français, langue administrative et officielle.

Si Baie-Mahault est aujourd'hui une terre urbanisée, et abrite l'une des plus importantes zones industrielles et commerciales de France, la commune a longtemps été un bassin cannier. Le site de Jabrun est le bassin cannier de Baie-Mahault, par excellence.





Lieu d'histoire issue des habitations, des plantations, de l'asservissement et de la douleur et pour laquelle beaucoup d'hommes et de femmes ont laissé leur vie ; et en même temps lieu culturel et social.

C'est aussi un espace riche en émotion, qui fait retentir le son du Ka, au rythme du Gwoka par le chant, la danse et la musique. Le GWO KA est un élément fort de notre identité ; c'est notre Patrimoine Culturel Immatériel entré à l'UNESCO, en 2015. Il est singulier, il est la Guadeloupe.

Autre élément de notre Patrimoine Culturel Immatériel, Le « MAS A PO », (prononcez le S car en créole toutes les lettres se prononcent) ; tous deux font notre fierté. Ce style carnavalesque, nous permet de gagner en authenticité. Notre carnaval n'a rien à envier à d'autres.

GWOKA et MAS A PO, ces deux éléments tirés de notre Patrimoine Culturel Immatériel, participent au Tourisme culturel et mémoriel de l'agglomération du centre de la Guadeloupe, Cap Excellence.

Vous l'avez compris, notre Patrimoine immatériel fait partie intégrante de notre Patrimoine Culturel. Pour parler de notre Patrimoine Culturel, j'évoquerai trois périodes historiques et vous présenterai trois bâtiments, chers aux Baie-Mahaultiens.

Le 12 septembre 1928, la Guadeloupe subit les foudres d'un immense cyclone resté tristement célèbre dans la mémoire des Guadeloupéens. L'architecte parisien Ali TUR a pour





»»» **LES «PARCOURS DU PATRIMOINE», EST UN CONCEPT QUI PERMET DE MENER LE CITOYEN VERS SON PATRIMOINE; C'EST AUSSI UNE DÉMARCHE INTELLECTUELLE, DE CONSCIENTISATION, QUE NOUS L'INVITONS À RÉALISER, POUR UNE CULTURE COMMUNE ET PARTAGÉE, VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PÉRENNE.**

mission de reconstruire la Guadeloupe dévastée. Ainsi naît l'église de Baie-Mahault. L'une de ses particularités, se sont ses deux colonnes, entre autres.

Un peu plus tard, des suites de la Guerre de 1914-1918, la commémoration s'organise sur tout le territoire Français, y compris dans les colonies. Des monuments aux morts ont été érigés dans la quasi-totalité des communes. C'est une spécificité française. Ces monuments sont tous réalisés à partir de catalogues, sur des modèles de type coloniaux, imposés à toutes les municipalités.

Notre **monument aux morts** est une sculpture de style art déco, en ronde bosse représentant un soldat sentinelle dont l'iconographie est exceptionnelle. Exceptionnelle, oui, car c'est un jeune homme noir, appartenant aux troupes de l'infanterie coloniale, un modèle humain et non un anonyme de catalogue. C'est un exemple unique dans le corpus des monuments aux morts ultra-marins et de la France. C'est ce qui a valu son inscription sur la liste des monuments historiques, tout comme notre église, comme l'a voulu le représentant du Ministère Français de la Culture, en Guadeloupe.

Pour poursuivre ces brèves historiques, en 1926, la commune de Baie-Mahault reçut sur son territoire une centrale à vapeur, offerte par les Allemands à titre de dommages de la guerre de 1939-1945. La commune bénéficie de cette implantation car elle est au centre de l'île, et son accessibilité est possible, à la fois par voie terrestre et par la mer.

L'**ancienne usine électrique** qui alimentait toute la Guadeloupe autrefois, est devenue une friche industrielle, un lieu d'événements culturels. Des événements qui permettent souvent la valorisation du patrimoine.

La transition est toute trouvée pour évoquer **la valorisation et la protection du patrimoine**.

Tout au long de l'année nous valorisons notre patrimoine par des ateliers de transmission dont bénéficient en priorité les jeunes des quartiers défavorisés. Des visites guidées, des séminaires, sont organisés pour faire découvrir notre patrimoine ; se sont aussi des concerts, tels que notre festival de voix, ou des expositions qui occupent l'espace public.

Autre moyen de valorisation, c'est le concept des « Parcours du Patrimoine » dont le premier est consacré à la guerre de 1802 qui évoque la lutte d'Ignace et de ses compagnons, pour la liberté des Guadeloupéens.

« Les **parcours du patrimoine** », est un concept qui permet de mener le citoyen vers son patrimoine ; c'est aussi une démarche intellectuelle, de conscientisation, que nous l'invitons à réaliser, pour une culture commune et partagée, vers un développement pérenne et durable.



Nous œuvrons beaucoup pour la protection de notre patrimoine, citons :

- La récente restauration du monument aux morts ;
- Et de l'église ;
- Ou encore, celle de la Maison coloniale de Café, en cours de réalisation

Grâce au travail partenarial, entre la commune, les institutions locales et nationales, et les associations spécialisées, nous travaillons à préserver tous les éléments de notre patrimoine et mettons en place des initiatives de valorisation avec un volet tant social qu'éducatif. Le recensement, la valorisation, la protection ont été l'objectif de la Charte Patrimoniale et du Plan Local d'Urbanisme, dès 2011.

Le patrimoine, chez nous, n'est pas une simple affaire de monuments, mais il est lié à ce que nous sommes, à notre identité, à nos valeurs Guadeloupéennes. C'est la raison qui fait que le Plan Local d'Urbanisme et le Plan d'Aménagement de Développement Durable, en cours de révision devront prendre en compte le patrimoine culturel immatériel.

Le Plan Local d'Urbanisme est un document qui sera opposable à tous. C'est un document de planification au service du développement de la commune, à travers la thématique du patrimoine et de l'aménagement du territoire.

Qu'il soit matériel, immatériel ou mémoriel, nous savons que le Patrimoine fait sens. En mêlant le travail de mémoire et sa réappropriation par chacun d'entre nous, il crée du lien social.

Lors de notre autoévaluation en janvier dernier, dans le cadre du Programme Ville Pilote, les participants ont identifié la planification urbaine et l'occupation de l'espace public par la culture, comme étant une « **bonne pratique** ».

C'est vrai nous savons faire ;

Toutefois, nous avons prévu de renforcer la collaboration entre les services des affaires culturelles que je dirige et ceux de l'aménagement du territoire, pour mener une réflexion qui nous permettra d'aller plus loin dans l'intégration effective du patrimoine dans le développement urbain de notre commune ;

Par ailleurs, nous souhaitons faire de la culture et du patrimoine un outil de valorisation des quartiers, pour en faire de réels moteurs de développement durable répondant aux critères de l'Agenda 21 de la Culture, à l'horizon 2030.

Nous sommes flattés d'être reçues dans cette grande famille qui partage cette même vision, et sommes convaincus de pouvoir nous enrichir des expériences de chacun d'entre vous, par nos échanges.

Je vous remercie de votre attention.



[#UCLGmeets](#)
[#CultureSummit](#)
[#Culture21Actions](#)

www.uclg-culturesummit2019.org

www.agenda21culture.net
summit@agenda21culture.net
reg@uclg-culturesummit2019.org

twitter.com/agenda21culture
facebook.com/agenda21culture

